



Calendrier

Septembre 2017

La sortie à Aussois annulée en raison de mauvaises conditions météorologiques est reportée au 17 septembre.
Maintien des permanences rencontre des mercredis.

9 septembre Forum Associations Saint Jean de Maurienne
16 septembre Forum Associations Saint Michel de Maurienne

Octobre 2017

Dimanche 8/10 Sortie Novalèse (Piémont) Programme par mail sur demande

Mercredi 11/10 Dépannage Débutants local adh 17h30
Samedi 14/10 Début Cours paléo Salle po 09h00

Bruno Gachet Paléographe

Samedi 14/10 Conférence. Mandrin : héros ou bandit ?
Louis Paulin Salle po 15 h

Mercredi 18/10 Paléo lecture d'actes local adh 17h30

Jean Marc Dufreney

Jeudi 19/10 Relevés dépouillement local adh 14h30

Désiré Marcellin

Mercredi 25/10 Permanence rencontre local Tous 17h30

Samedi 7 /10 : CA du CEGRA Salle Polyvalente Villargondran
14 et 15 /10 : participation Forum des Marmottes. Annecy



Nos randonneurs au Logis des Fées
Le Logis des Fées

Le Logis des fées, la porte de Montmélian, des mots aussi mystérieux que poétiques, nous donnent envie de visiter ce coin de montagne dans ce massif de la LAUZIERE tout aussi sauvage et encore très inexploré par la plupart du grand public. Nous avons donc prévu pour une sortie montagne de grimper jusqu'à la Porte de Montmé-

lian. Ce lundi 7 août de l'an 2017 malheureusement nous ne sommes que quelques passionnés à vouloir connaître cette fameuse porte (ou est elle ? qui y a t'il derrière cette porte ?). Donc ce matin nous sommes cinq à rejoindre la commune de Celliers : dans le dictionnaire étymologique du chanoine GROS le nom de Celliers est un mot dérivé de Cella qui outre le sens d'établissement monacal qu'il avait ordinairement au moyen âge, avait également celui d'habitation temporaire, de grange. « En SAVOIE on donne le nom de Celliers aux maisonnettes construites dans les vignes pour loger la vendange. On a supposé avec beaucoup de vraisemblance que primitivement les hameaux de Celliers étaient des propriétés de montagne des habitants de SAINT-OYEN. Ils s'y rendaient à la belle saison avec leurs bestiaux, y exploitaient leurs pâturages, tout en défrichant les endroits les plus favorables à l'agriculture. » Nous empruntons une petite route forestière construite pour les besoins du service de restauration des terrains en montagne qui ont construit des paravalanches pour sécuriser les villages à l'aval contre de terribles avalanches de neige. Une petite route monte en lacets sur plusieurs kilomètres, elle nous emmène jusque devant le refuge appelé « le Logis des Fées ». Nous sommes persuadés que beaucoup de lieux-dits ou entre le mot fée, rappellent non pas les génies plus ou moins bienfaisants auxquels on a donné ce nom, mais plus prosaïquement un bois de hêtres, faye, fayard, latin fagia. Il se trouvait peut être une hêtraie sapinière à cet endroit. (Notes du chanoine GROS). Nous marchons depuis le refuge d'abord sur une piste, ensuite par une sente, le paysage est magnifique, les montagnes ressemblent à des dentelles. Derrière nous se dresse le Cheval Noir, le point terminal de l'immense massif de la Vanoise. Nous entrons dans un vallon d'altitude où seuls les vaches et les moutons nous tiennent compagnie. Au bout d'une heure nous croisons quelques humains, certainement des connaisseurs de cette montagne. La sente disparaît, nous nous dirigeons grâce à de petits cairns. Mais où est donc cette porte ? Elle est toute petite dans la montagne, en vérité c'est un petit col qui permet le passage entre les communes de CELLIERS et celles de MONTSAPEY, et ARGENTINE. Du col nous avons une vue époustouflante sur la basse MAURIENNE ; nous avons une pensée pour Marie Claire et Yves qui habitent en face à Saint Alban au beau milieu de la petite chaîne des HURTIÈRES. Sur notre droite le reste de la chaîne de la LAUZIERE avec LE GRAND et le PETIT ARC. Au fond et au loin le rocher de la SAVOYARDE, et à son pied la petite ville de MONTMÉLIAN, nous sommes donc bien à la porte de MONTMÉLIAN ! Nous trouvons le plus grand point pique-nique de toutes les Alpes : une immense salle à manger, pour reprendre des forces avant le retour. A la descente, nous revoyons une bonne partie du massif de la Vanoise avec son point culminant « la Grande Casse », et en point d'orgue le majestueux MONT-BLANC. Un petit passage obligé au logis des Fées. Peut-être y aura-t-il une suite à cette sortie ? C'est un coin de SAVOIE à découvrir.

Mieux qu'un polar !

Ceux d'entre nous qui se sont déjà penchés sur les « procédures civiles et criminelles » des Archives Départementales ont certainement, tout comme moi, vu leur curiosité piquer au vif. J'ai découvert bien mieux qu'un polar ou qu'une série américaine !

En plus des vols, des homicides, des abandons d'enfants, des infanticides, des mauvais traitements, « des mauvais vivants », des fabrications et débits de fausse monnaie, d'altercations, de contrebande, de brigandage, d'extorsion, de violences, de drames, de faits historiques, j'y ai trouvé des instantanés de la vie ordinaire en Maurienne au XVIII^{ème} siècle, mais aussi ce qui pourrait paraître aujourd'hui anecdotique :

« Un charivari qui tourne mal »

« Selon la coutume, le jeune marié (en) sort pour tirer des coups de feu à blanc et blesse grièvement un de ses invités en train de satisfaire un besoin naturel »

« Sous la menace d'un couteau, obligé de boire avec l'accusé »

Un « uxoricide » (empoisonnée (avec de l'arsenic ?) et étranglée par son époux)

Un « pilleur de troncs d'églises paroissiales (La Chapelle, Epierre et St Léger) au moyen d'une petite lame de bois dont il garnissait le bout de miel et de glu. »

« Procès d'un suicidé qui s'est pendu. Sa mémoire est défendue par un curateur. Jugement en première instance : cadavre pendu au gibet du village .Arrêt du Sénat : cadavre pendu au gibet du village »

Lorsque le juge maje rend son verdict (sauf s'il déclare qu' "il n'y a pas de quoi fouetter un chat"), les sentences tombent : amendes, ,croton (cachot), bannissement, extradition en France, roué, fouet jusqu'à effusion de sang, chaînes, galères, pendaison (« pendu et étranglé »),estrapade ; malgré tout certains ont la chance d'être simplement condamnés aux dépens ou bien d'entendre : « assez punie par des mois de détention », « relaxé », « rendue à ses parents pour la garder le temps de son imbécillité », « quitte et absout », « acquittés », « coupables d'inhibition de molestie »(absence de brutalité - ?-), ou obtiennent des « Lettres de grâce du roi » ou encore bénéficient de « l'indult du 5 Mars 1776 ».(faveur accordée par le pape).

Quant à ceux qui profèrent des injures : « putanier, vilain, cochon, goulu, aller vous faire foutre ,bouzon, jean-foutre, bougre, bougresse, foutu chien » ils sont soumis à quelques semaines de prison et une requête de rétractation des injures... La boîte à gros mot d'aujourd'hui fait bien pâle figure !

Marie Gabrielle Pommard

Les femmes se rebellent (déjà !) au XVIII^e siècle.

La Savoie du XVII^e siècle a connu des débordements, des contestations et manifestations de toute nature, souvent d'origine populaires et contre le pouvoir en place. Des traces de ces émeutes, séditions ont été recueillies dans les archives ducales et leur lecture montre la diversité des motivations émeutières. Cependant, elles sont majoritairement antiseigneuriales et certaines rattachées aux refus opposés au règlement des dîmes. En seconde position, ce sont des actes de résistance aux agents de l'Etat et la troisième catégorie de soulèvements des habitants est liée aux affaires de biens communaux. Au-delà des motifs déclencheurs, interrogeons-nous sur QUI s'agit ? Les protagonistes sont souvent des hommes

adultes mais ce sont les femmes qu'on trouve en première ligne lorsqu'il s'agit de subsistances ou de produits de marché. Ainsi elles ont partie liée avec la contrebande du sel, du tabac ou des étoffes. Elles agissent en tant que « pourvoyeuses et consommatrices, mais aussi comme sœurs, épouses ou mères de camelotiers ». Le sel est important pour la nourriture des bêtes et des gens, les tissus concernent le cercle domestique et le tabac est l'affaire de tous. Ainsi elles n'hésitent pas à se dresser contre la force publique « pour maintenir leur approvisionnement et défendre leurs hommes en affrontant tous les risques ».

On trouve ainsi de nombreux exemples de leurs exploits dans tous les villages de Savoie où les femmes courent après les voituriers pour rattraper les céréales qui sont prêtes à être exportées. Elle se regroupent en bande, attaquent sur leurs chevaux et le font au péril de leur vie car certaines finissent quelquefois transpercées d'un coup de baïonnette.

Le 3 mars 1771, pour faire obstacle à l'arrestation d'un contrebandier du pays, les femmes de Saint Colomban des Villards quittent l'église en pleine messe en poussant de grands cris : « Elles sont sorties de l'église en foule, écrit dans son rapport le juge mage de Maurienne, ont obsédé les soldats des gabelles à coups de pierres, les ont obligés de lâcher prise, les meurtrissant de coup dans tout leur corps, y en ayant même un qui a eu les dents cassées. Les hommes de cette paroisse se tenant derrière les femmes les animaient à assassiner les soldats des Gabelles... Deux de ces derniers se réfugient à la sacristie, le troisième, grièvement blessé, se cache dans un fourré de broussailles où il achève de mourir ».

Josette Limousin d'après « Impatiences en Savoie » de J. Nicolas

En visite chez les Arbarins

Onze personnes ce matin du 17 août se retrouvent au point de rendez-vous de la Chapelle Rampeau à Saint Georges d'Hurtières, lieu paisible où Marie Claire, notre guide pour la journée et Yves nous attendent. Nous découvrons depuis ce point de vue les Batteries de Saint Georges, datant des années 1880, et les vestiges de blockaus, situés dans la forêt crête Nord du plateau des Hurtières se trouvaient le fort de Montgilbert pour barrer le débouché de la Maurienne. Quelques mètres nous séparent de l'église de ST Georges dont nous admirons le portail d'entrée de style roman, racheté aux enchères à la bougie (la durée de l'enchère est limitée à la consommation de deux petites bougies) à l'église de St Léger de Chambéry après sa destruction. INIS, peintre et sculpteur calabrais, ancré en Maurienne depuis ses 20 ans, a réalisé en 2001, 16 bas reliefs qui sont exposés aux abords de l'église.



Un des bronze d'INIS

Ils représentent l'âpreté du travail aux champs des populations des Hurtières ainsi que le dur labeur de la mine puisque ce plateau a connu le plus grand site minier de fer de Savoie.

Nous rejoignons, à 4 kilomètres, le site minier du « Grand Filon » pour nous intéresser de plus près à l'histoire locale du fer. Ces 21 kilomètres de galeries creusées sous 500 m de dénivelé (environ 500 trous dont 2 subsistent officiellement à ce jour) ont été exploitées à partir de 1289. Après une période d'extraction assez anarchique et les grandes épidémies de peste qui ont marqué un arrêt dans l'exploitation pendant 150 ans, ces mines ont été exploitées par de riches et nobles familles (les Castagneri d'Argentine, la famille Grange, puis le Creusot Loire entre autres) qui en avaient le monopole mais rien ne pouvait empêcher les paysans habitant sur place de creuser dans leurs jardins. La Compagnie Schneider du Creusot exploite de façon plus rationnelle et plus rentable. Mais le prix du fer mauriennais devenant trop élevé, il fut concurrencé par le fer de Lorraine en 1878. Cependant l'extraction du cuivre et du plomb perdura jusqu'en 1930 ; l'effondrement du cours du cuivre entraîna la fermeture définitive de la mine. Le minerai de fer, d'une qualité remarquable composé de 40 % d'acier et de 5 % de manganèse (qui le rend très résistant) après passage au four, avait à l'époque une très grande renommée. On dit même que la fameuse épée Durandal de Roland de Roncevaux était faite de ce fer. En 1900, 400 personnes vivaient au hameau de la Minière. Ce qui justifia la construction d'une école qui fonctionna de 1891 à 1939. C'est avec un plaisir non feint que nous entrons dans la classe de l'ancienne école des mineurs et (re)découvrons la vie quotidienne de l'école dans les années 30. Quelle jubilation de pouvoir couvrir la tête de notre président du bonnet d'âne ! Avec peut-être un brin de nostalgie, chacun touche du bout des doigts les cartes anciennes, le boulier, les plumes et encriers, les blouses noires d'écoliers, livres de lecture et cahiers et aucun ne résiste au plaisir de s'asseoir au bureau d'écolier qui sent bon le bois et la cire d'abeille. Certains retrouvent d'emblée leur place familière au fond de la classe, à côté du poêle...



Notre président est puni...

Tout proche nous découvrons la chapelle de la Minière qui fut érigée en 1661 sous le triple vocable de St Bernard de Menthon, Saint Lucie et Sainte Barbe. En 1838, elle reçoit la bénédiction de Monseigneur Rosset en hommage à Monseigneur Berthet ancien curé de Saint Georges qui restaura la chapelle.

A 13 h la municipalité de St Alban nous offre généreusement l'apéritif dans la salle Alban au dessus du restaurant, en bordure de ce magnifique lac de 125 hectares. Les adjoints au Maire, Mr Thiaffey et Mme Deudon, également présidente de l'OT Porte de Maurienne nous accueillent chaleureusement et nous fournissent quelques explications sur leur commune. La salle est mise à disposition pour le pique-nique et nous acceptons volontiers car il fait très chaud à l'extérieur. Une petite marche digestive séduit les plus audacieux et nous conduit (sous un soleil de plomb) jusqu'au Carillon inauguré dans les années 2000 sur la place de la mairie de St Pierre de Belleville La Corbière, et dont les douze cloches nous ont interprétés 6 morceaux choisis grâce à la présence du secrétaire de mairie qui nous a accueillis avec amabilité.



Un bon moment de convivialité

Dans le hall de la mairie, nous découvrons un bel objet du patrimoine mauriennais : une cloche de fer, classée aux monuments historiques. De dimension modeste et d'apparence assez grossière, elle pèse cependant 250 kilogrammes et c'est surtout la plus ancienne cloche de France faite en fer battu, de date antérieure à 1313. Cette cloche fut localisée dans une chapelle dite « du temple » érigée dans la plaine de la Corbière. Cette chapelle, relevant d'un prieuré de bénédictins dépendant de l'Abbaye de Novalèse, a vu l'établissement de l'Ordre des Templiers entre 1260 et 1313. La présence, sous le filet de la cloche, d'une croix ancrée et d'une lettre P fait penser aux signes distinctifs de l'Ordre.



La cloche en fer battu

C'est en voiture que nous rejoignons l'église de St Alban. Marie Claire profite de ce très beau panorama pour une petite lecture du paysage ; l'érection de ces massifs se produisit il y a 25 millions d'années. Puis lors des grandes périodes de glaciation Wurm, il y a environ 50000 ans, toute la vallée était recouverte de glace sur une hauteur de 1500 m. Tous les cols qui nous environnent étaient très fréquentés, lieux de passage des invasions diverses. La route Royale se situait en parallèle de la route actuelle, plus proche du flan de la montagne ainsi que le chemin de fer royal car l'arc à cette époque n'avait pas été endigué. Notre vue embrasse le lac dans son entier y compris la partie Natura 2000. Les rives abritent des crapauds calamites, des orchis punaises, des gravelots et des écrevisses à pied blanc !

Les murs blancs et sobres de l'église édifée en 1708 nous dominent ; les pierres angulaires démarquent la reconstruction du roman en baroque. Nous franchissons le portique d'inspiration dorique et découvrons l'intérieur du bâtiment de style baroque, restauré par INIS à l'identique en 1999. Le retable classé monument historique, tout comme la table de communion, a été acquis à Chambéry en 1771 aux enchères également.

19 h : l'apéritif offert par Maurienne Généalogie nous rassemble dans la salle du « Café Gourmand » et c'est encore l'occasion de parfaire notre connaissance de ce beau plateau des Hurtières.



Le retable de l'église de St Alban

Un repas à la ferme d'Ambrune et Polalye attend une dizaine d'entre nous. Producteurs fermiers depuis 2006, ils élèvent en plein air des volailles et cultivent un hectare de fruits rouges. Jean Dominique a régalié nos palais de ses préparations généreuses et « fait maison ».

Rendez-vous à l'automne pour les canardises et le cassoulet !

Josette Limousin,



L'école des Mines et la chapelle de la Minière

Et il y a cent ans

Août 1917. Depuis le 11 juillet, les allemands utilisent, essentiellement dans la région d'Ypres en Belgique, le gaz « moutarde » ou « ypérite », fabriqué à partir du chlore, et ce malgré de nombreuses résolutions internationales interdisant l'usage des gaz de combat.

1er août. A la suite d'une mission de Mgr Pacelli (futur Pape Pie XII), le Pape Benoît XV propose sa médiation pour la paix. La s Alliés n'apprécient pas la manœuvre et la France ne répond pas au Pape.

4 août. Le mauvais temps, qui persiste depuis quelques jours, semble calmer les ardeurs guerrières. Ce jour est le premier depuis bien longtemps où les deux Etats Majors peuvent, sur le Chemin des Dames, afficher sans rougir la formule « RAS ». D'une manière générale, les deux fronts en présence donnent de nets signes d'essoufflement. Les attaques sont moins mordantes et il semble que le moral côté allemand soit plus atteint que du côté français.

8 août. Les duels d'artillerie reprennent, sur Craonne et en Belgique. Activités de patrouilles et de coups de mains mais pas d'offensive de grande ampleur. Canonnade sur la rive droite de la Meuse dans le secteur du Bois de Caurières et de Douaumont. Cerny, Craonne, le Chemin des Dames, Bixchoote en Belgique, le Bois de Caurières, la Côte 304, Avaucourt, Mort Homme, Hartmannswillerkopf, tous ces noms reviennent régulièrement dans les communiqués, sans pour autant de coups d'éclat. Reims est bombardé à peu près journellement et on déplore quelques dizaines de tués parmi les civils.

25 août. Sur le front de l'Isonzo, les Italiens ont fait 20000 prisonniers dans les rangs Austro-Hongrois.

31 août. Activité de combat sur le front du Trentin, de Stelvio à la Carniolle.

LES DEUX JAQUES

Tout d'abord, qu'était-ce que ces « Jaques » dont la perte causa un si grand émoi à Montdenis et à Saint Julien en l'année 1381 ?

C'était, tout simplement des « Saies » ou « Pourpoints militaires », c'est à dire un vêtement court que l'on mettait par dessus la cuirasse.

« S'avoit chascun un jaque par dessus son haubert » dit la chronique de Bertrand Duguesclin.

« S'ot un jasque moult fort de bonne soie empli,
Le baccinet au chief »

Froissart dit aussi :

« Et voit adonc vestu un cort jaques d'un drap d'or à la façon d'Allemagne ».

Octavien de Saint Gélase, dans son « Verger d'honneur », énumère parmi les objets nécessaires à un soldat :

« Jaques, plastrons, voulges et albardes ».

La commune de Montdenis était donc propriétaire de deux jaques « pour servir le sérénissime Prince, le Seigneur Amédée, Comte de Savoie ».

Ils étaient, sans doute, endossés par les soldats ou plutôt par les chefs des soldats qui se rendaient aux cavalcades.

Etaient-ils en drap d'or ou en soie ?

L'acte ne le dit pas, mais les Syndics de Montdenis les estimaient à 10 francs or.

Or, d'après Ducange, le franc or fin valait 20 sols en 1364 et 1365 et, d'après Monseigneur Billiet, le sol de Vienne correspondait à peu près à 2 francs de notre monnaie en valeur commerciale.

(Monseigneur Billiet fut Evêque de Maurienne de 1825 à 1840).

Ainsi, les deux jaques de Montdenis vaudraient aujourd'hui, environ 400 francs (Ce texte a été écrit en 1889).

Patrice Gérard d'après « Récits mauriennais » par l'Abbé TRUCHET